



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radio

Question écrite n° 131938

Texte de la question

M. Bernard Depierre attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation de certaines radios libres qui sont membres du groupement d'intérêt public échanges et productions radiophoniques (EPRA). En effet, ces dernières sont en grande difficulté compte tenu de la baisse des subventions à l'EPRA, lesquelles sont passées de 1,1 million d'euros à 570 000 euros. Il le remercie par avance de bien vouloir lui indiquer les solutions qu'envisage le Gouvernement pour remédier à une telle situation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Depierre](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131938

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2948

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)